

08 fév 2006 -15:34

Appartient à Conseil des Ministres du 8 février 2006

## Berlaymont 2000

### Dissolution et liquidation de la S.A. Berlaymont 2000

#### Dissolution et liquidation de la S.A. Berlaymont 2000

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en liquidation de la SA Berlaymont 2000. Il a chargé le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, en charge de la tutelle sur la Régie des Bâtiments, de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de lancer la procédure de mise en liquidation de la S.A. Berlaymont 2000 et de convoquer un groupe de travail de coordination de la politique, qui suivra le déroulement de cette procédure. Berlaymont 2000 a été constituée en 1990 avec, pour objet social, l'acquisition d'un droit d'emphythéose sur le bâtiment Berlaymont, la rénovation et la mise à disposition du bien rénové. Les travaux de rénovation ont été accomplis, la réception provisoire a eu lieu et le bâtiment a été mis à la disposition de la Commission européenne le 1er octobre 2004. L'objet social de la S.A. étant accompli, la réception définitive des travaux, le Conseil des Ministres a décidé que la mise en liquidation de la SA Berlaymont 2000 constitue une évolution logique de ce dossier. Les liquidateurs seront entre autres chargés de clarifier le contentieux avec les sous-traitants désignés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier  
ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce  
extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>